



15 & 16 mai 2024

# MULHOUSE EN MAI, C'EST CONGRÈS



## ÉDITO

Chères consœurs,  
chers confrères,



L'année 2023 s'est révélée riche en événements et 2024 promet de l'être tout autant pour notre profession. C'est vrai au plan national avec la révision du métier infirmier, dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés. C'est le cas également dans le Grand Est avec la poursuite de nos actions dans les domaines de la coordination, de l'universitarisation et de la prévention, la deuxième édition de notre appel à projets innovants et les rendez-vous où cette année encore nous prendrons plaisir à vous retrouver : Congrès régional à Mulhouse en mai, Congrès des IPAL à Nancy en octobre, Journée de l'infirmière libérale à Charleville-Mézières en novembre et, pour commencer, deux nouveautés : le premier Congrès Inter-URPS organisé en février en coordination avec nos partenaires de la Maison des URPS et la première journée des ESP, une manifestation prévue en mars pour accompagner la montée en puissance de ce dispositif dont l'URPS assure le portage en région.

D'ici là, portez-vous bien. Toute l'équipe de l'URPS se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année.

**Julien Boehringer**  
Président de l'URPS Infirmier Grand Est



© AdobeStock

**Après Metz en 2023, l'édition 2024 du Congrès régional des Infirmiers Libéraux du Grand Est se déroulera cette année encore sur deux jours, les 15 et 16 mai prochains à Mulhouse. Save the date !**

Le 5<sup>e</sup> Congrès organisé par l'URPS Infirmier Grand Est débutera le mercredi en fin d'après-midi par une visite du Musée de l'automobile de Mulhouse suivie d'une soirée sur place. Il se poursuivra le jeudi par une journée de partage autour de thèmes d'actualités, en plénière le matin et en ateliers l'après-midi. Le lieu retenu : la Maison de la Région que le Conseil régional Grand Est mettra gracieusement à notre disposition.

**lire page 4**

## SOMMAIRE

« VALORISER LA PLACE DE L'IDEL, C'EST NOTRE PRIORITÉ ! »

— 2

STAGES INFIRMIERS : ATTENTION DANGER...

— 3

LA MAISON DES URPS EN CONGRÈS, PREMIÈRE



— 5

LE GRAND EST FRANCHIT LE SEUIL DES 100 ESP

— 6

LA PRATIQUE AVANCÉE MARQUE DES POINTS



— 7

ET VOUS, QUAND EST-CE QUE VOUS PASSEZ À PARCEO ?

— 8

VACCINATIONS : PETITE PIQÛRE DE RAPPEL

— 9

L'URPS FAIT DÉCOLLER VOS IDÉES INNOVANTES

— 10

INFIRMIÈRE DE CŒUR ET MILITAIRE DANS L'ÂME



— 11

LE KIOSQUE DE L'URPS

— 12



## L'INTERVIEW

# « VALORISER LA PLACE DE L'IDEL, C'EST NOTRE PRIORITÉ ! »

À l'aube d'une année qui s'annonce décisive pour le métier d'infirmier avec la révision du décret de compétences, une première depuis 2004, l'URPS confirme, par la voix de son président Julien Boehringer, son engagement aux côtés des IDEL du Grand Est et sa détermination à promouvoir au quotidien leur rôle essentiel dans le paysage de santé.

### Comment l'URPS a-t-elle évolué depuis sa création ?

**Julien Boehringer** : Les Unions Régionales de Professionnels de Santé (URPS) sont nées de la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) de 2009, avec pour mission de contribuer ensemble à l'organisation de l'offre de santé sur leur territoire. Après une période de rodage, l'histoire s'est vraiment accélérée en 2016, année de la fusion des trois régions d'origine, en une nouvelle entité, la Région Grand Est : une réorganisation majeure qui a été conduite en étroite collaboration avec l'ARS, l'Assurance Maladie et les services de l'État présents dans nos 10 départements.

### A-t-elle bien traversé la crise sanitaire ?

**J. B.** : C'était une période difficile, mais elle nous a permis de gagner en visibilité auprès des professionnels et en légitimité vis-à-vis des instances. Confrontée à cette crise sans précédent, l'URPS Infirmier Grand Est a su se réorganiser pour maintenir, en innovant, le lien avec les infirmières libérales et mener à bien des expérimentations nouvelles. Je pense à Distrimasques, opération pour laquelle nous nous sommes mobilisés aux côtés des médecins libéraux et des pharmaciens du Grand Est pour faire face à la pénurie et délivrer aux libéraux les masques et les protections dont ils avaient besoin. Je pense aussi au suivi à domicile des patients sous oxygène, une surveillance infirmière que nous avons pu mettre en place avec l'Assurance Maladie, pour soulager les hôpitaux. Certains ont alors pris conscience de l'importance du lien Ville-Hôpital et du rôle majeur que les IDEL ont joué pendant la pandémie. Depuis, une première expérimentation, lancée dans le prolongement du Rapport Braun, a vu des infirmiers libéraux être sollicités dans le cadre des astreintes SAMU. C'était à l'été 2022. D'autres initiatives devraient suivre.

### Le fait d'être reconnu vous a valu de signer deux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS. Quelle est leur portée ?

**J. B.** : Il faut tout d'abord s'en féliciter car le Grand Est est l'une des seules régions de France à bénéficier d'un tel engagement de l'ARS. Cela donne de la visibilité à un certain nombre d'actions fléchées et dote l'URPS Infirmier de ressources complémentaires pour les mettre en œuvre dans la durée. L'URPS est ainsi en charge, sur des fonds CPOM, du déploiement des Équipes de Soins Primaires (ESP), le premier échelon de coordination. Ce qui vaut à notre chargée de mission, Julie Plaisant, d'accompagner les professionnels de santé, infirmiers libéraux, mais aussi médecins de ville ou pharmaciens qui choisissent de créer une équipe de soins primaires (ESP), à l'échelle de leur patientèle. Un projet particulièrement dynamique puisque nous avons dépassé cette année la barre des 100 ESP.

En matière d'universitarisation, le financement CPOM concerne deux de nos actions. L'une porte sur la formation initiale, l'autre sur la formation en Pratique Avancée. D'un côté, il s'agit de promouvoir le tutorat en partenariat avec les IFSI : en clair



Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, invitée du 2<sup>e</sup> Congrès IPAL, le 14 septembre à Reims. À ses côtés, Julien Boehringer, président de l'URPS Infirmier Grand Est, Arnaud Robinet, maire de Reims et président de la Fédération hospitalière de France et Marie-Christine Bauchot, responsable de la commission universitarisation à l'URPS.

de formaliser l'accueil des étudiants lors de leur stage « en ville » tout en valorisant les professionnels qui s'investissent dans leur encadrement. D'un autre côté, il s'agit de favoriser l'émergence du métier d'IPA dans l'écosystème de santé en aidant les Infirmiers en Pratique Avancée à trouver leur place aux côtés des médecins en ville. S'ajoute à cela la prévention, domaine où le CPOM nous permet notamment de promouvoir l'Éducation Thérapeutique du Patient. L'URPS agit ici en facilitatrice, consciente que le montage de programme ETP, souvent contraignant, rebute de nombreux professionnels qui préfèrent renoncer à cette opportunité de diversifier leurs activités. La convention que nous avons signée cette année avec l'Espace Ressource ETP entend y remédier, en identifiant les infirmiers libéraux formés, puis en les orientant vers les organismes proposant de l'éducation thérapeutique auprès des patients.

### Si on devait résumer votre démarche par une formule ...

**J. B.** : Représenter, accompagner, rassembler. Notre ambition tient en ces trois mots. Et chacun d'eux invite à la rencontre. C'est le sens des

### L'URPS, un acteur de santé régional et un ambassadeur pour la profession

Composée de 24 membres élus pour 5 ans, l'URPS Infirmier Grand Est a pour objectif de faire reconnaître la place essentielle de l'infirmier libéral dans le système de santé et plus particulièrement dans le domaine des soins ambulatoires. Interlocutrice privilégiée de l'Agence Régionale de Santé (ARS), elle est à l'écoute des 8 000 professionnels de la région.

### SES MISSIONS PRINCIPALES

- Mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS),
- Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins,
- Organisation de l'exercice professionnel Prévention, veille sanitaire, promotion de la santé et éducation thérapeutique,
- Amélioration de la coordination des soins
- Formation et développement professionnel continu,
- Déploiement de systèmes de communication et d'information partagés.



manifestations que nous organisons tout au long de l'année : Congrès régional, Congrès IPAL, Journée de l'Infirmière Libérale, Journées des Nouvelles Installées, ateliers pratiques ESP, sans oublier les nouveautés 2024, une première Journée des ESP en mars et notre participation au premier Congrès Inter-URPS, à Nancy, les 15 et 16 février. Autant d'événements qui illustrent notre volonté d'informer, de partager et d'échanger dans la transparence et la convivialité. Autant d'événements et autant d'occasions de diffuser les outils d'accompagnement que l'URPS a tout spécialement conçus à l'intention des infirmiers libéraux : Kit ESP et ses fiches pratiques, Kit Infirmier en Pratique Avancée Libéral qui tord le cou aux fausses idées circulant sur les réseaux sociaux, Boîte à IDEL pour tout savoir à l'heure de s'installer...

#### Quelles sont vos priorités pour l'avenir ?

**J. B. :** Valoriser la place de l'IDEL à la hauteur de ce qu'elle représente dans le système de santé, face au vieillissement de la population, à l'explosion des maladies chroniques, à la saturation des services d'urgence, aux déserts médicaux... et travailler sur l'attractivité de notre profession ! Ce sera cette année encore notre priorité avec une attention particulière portée à la formation initiale en IFSI où de plus en plus d'étudiants mal orientés par Parcoursup et parfois déstabilisés par leur premier stage, décrochent avant même la fin de leur cursus. D'où l'intérêt du chantier à mener en matière d'accueil et de tutorat.

Au-delà de la poursuite de nos engagements, 2024 sera plus que jamais placée sous le signe de l'interprofession. Ce partenariat constructif qui gagne chaque année en consistance au sein de la Maison des URPS débouchera les 15 et 16 février sur le premier Congrès Inter-URPS de la région Est. Chacun pourra alors y mesurer combien les compétences des professionnels de santé sont complémentaires quand le respect mutuel est au rendez-vous ! ➡

#### POINT DE VUE

## Stages infirmiers : attention danger...

Diplômée de l'IFSI de Saint-Étienne et actuellement en master de santé publique, Pauline Bourdin est présidente de la Fédération Nationale des Étudiants et Étudiantes en Sciences Infirmières (FNESI) depuis le Congrès National qui s'est tenu à Nancy du 5 au 8 octobre. Elle nous livre son point de vue sur le quotidien des étudiants infirmiers et la réalité des stages.

#### « COMMENT EXPLIQUER QU'AUTANT D'ÉTUDIANTS JETTENT L'ÉPONGE DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE EN IFSI ?

**Pauline Bourdin :** Trois raisons principales expliquent ce décrochage. La première, c'est la maltraitance en stage. La deuxième relève des problématiques rencontrées dans le cadre de l'Institut de formation, parce que la maltraitance ne se limite pas aux lieux de stage, on la rencontre aussi au sein des établissements. La troisième cause d'interruption, c'est la précarité. 12% des étudiants arrêtent aujourd'hui leur formation faute de pouvoir la financer, un phénomène qui s'explique en partie par l'amplitude horaire : avec 35 heures de cours ou de stage par semaine, auxquelles il faut ajouter le travail personnel, les étudiants infirmiers ont plus de mal que d'autres à mener de front études et jobs étudiants !

#### VOUS PARLEZ DE MALTRAITANCE, C'EST UNE ACCUSATION FORTE !

**P.B. :** Oui mais c'est justifié. Il y a un paradoxe à vouloir à la fois augmenter les quotas d'étudiants infirmiers en formation et en parallèle à fermer de plus en plus de lits. Le résultat, c'est qu'on manque cruellement de terrains de stage. Il est ainsi fréquent qu'un professionnel se retrouve seul face à 4, 5 voire 6 étudiants à encadrer. Ce n'est pas lui le responsable mais pour finir... On rencontre aussi d'authentiques cas de harcèlement et de maltraitance. Beaucoup d'étudiants sont par exemple victimes de bizutages même si cette pratique est interdite par la loi. La



Pauline Bourdin, présidente de la Fédération Nationale des Étudiants et Étudiantes en Sciences Infirmières, et Julien Boehringer, président de l'URPS Infirmier Grand Est lors du Congrès annuel de la FNESI à Nancy.

parole commence à se libérer : de plus en plus d'étudiants témoignent sur Tik Tok, malgré le risque de se voir exclure de leur formation !

#### DES PISTES POUR FAIRE ÉVOLUER LES STAGES ?

**P.B. :** Lors de notre Congrès National à Nancy, la Direction Générale de l'Offre de Soins, qui est la direction administrative du ministère de la Santé, a annoncé le lancement d'une plateforme nationale d'évaluation des stages. C'est un projet que la FNESI porte depuis plusieurs années. Nous ne manquerons pas d'apporter notre contribution. Plus globalement, nous militons pour la création d'un vrai statut de tuteur. Il est important que l'ensemble des professionnels, hospitaliers et libéraux, qui accueillent des étudiants, soient formés pour les encadrer. Il faudra aussi leur donner les moyens de mener à bien cette mission : à savoir un temps dédié à l'accompagnement et une reconnaissance pour ce travail supplémentaire. »

#### LA FNESI EN QUELQUES MOTS

La Fédération Nationale des Étudiants et Étudiantes en Sciences Infirmières (FNESI) a vu le jour en 2000 pour défendre les droits des étudiants. Une mission initiale qui s'est depuis étoffée. Indépendante de tout parti politique et de tout syndicat, la FNESI assure aujourd'hui un rôle de représentation auprès des deux ministères de tutelle (La Santé et l'Enseignement supérieur) et des instances régionales (ARS, universités, IFSI). Elle contribue à l'information de l'ensemble des étudiants et propose à ses adhérents - 100 000 environ - des formations par les pairs, s'emploie à répondre à leurs besoins au quotidien et les fédère au travers des événements qu'elle organise.



CONGRÈS RÉGIONAL

# EN ROUTE POUR MULHOUSE 2024

Un moment de respiration pour se retrouver entre infirmiers libéraux, suivi d'une journée de partage autour de thématiques d'actualité...

La formule initiée à Metz l'an dernier est reconduite pour Mulhouse où se déroulera sur deux jours, les 15 et 16 mai 2024, le 5<sup>e</sup> Congrès régional des Infirmiers libéraux organisé par l'URPS Infirmier Grand Est avec le soutien de l'ARS.

Pour les infirmières et infirmiers libéraux, le Congrès débutera le mercredi 15 mai en fin d'après-midi par une visite du prestigieux Musée de l'automobile de Mulhouse - Collection Schlumpf - qui, avec ses 400 voitures d'exception présentées sur 25 000 m<sup>2</sup> d'exposition, propose la plus belle et la plus grande collection au monde. Ce lieu unique servira ensuite de cadre à la soirée festive organisée à l'intention des congressistes, avec animation et quiz interactif doté de prix.

Le lendemain, c'est à la Maison de la Région, mise à disposition par le Conseil régional Grand Est, que seront lancés les travaux.

Retenez d'ores-et-déjà les dates et surveillez les réseaux sociaux.



© AdobeStock

## PROGRAMME ET INSCRIPTIONS

Le programme détaillé du Congrès ainsi que le formulaire d'inscription en ligne vous seront communiqués en ce début d'année.

## Journée des Nouvelles Installées : les clés pour bien démarrer

C'est l'URPS Infirmier Grand Est, associée à la CPAM et à l'Ordre Infirmier, qui a lancé le principe des Journées des Nouvelles installées (JNIL). Leur objectif : proposer à celles et ceux qui font le choix de l'installation en libéral, titulaires et remplaçants, de faire plus ample connaissance avec les règles professionnelles et conventionnelles liées à leurs nouvelles missions.

Initiées en Alsace, ces journées rencontrent un vrai succès.



La dernière JNIL, le 21 novembre dernier, dans les salons de l'Hôtel Moderne à Horbourg-Wihr, près de Colmar.

## Journée de l'Infirmière Libérale : Lunéville frappe les trois coups



Convivialité, information et liberté de ton. C'est le cocktail gagnant d'une Journée de l'Infirmière Libérale (JIL), ce rendez-vous imaginé par des infirmières libérales pour des infirmières libérales.

Pour la dernière JIL en date, le 23 novembre dernier, les IDEL avaient rendez-vous au théâtre de Lunéville, où les thèmes abordés, oncogériatrie, exercice coordonné, parcours de soins *Medisis*, Éducation Thérapeutique du Patient, ont suscité de riches échanges avec la salle. En novembre 2024, c'est Charleville-Mézières, la ville native d'Arthur Rimbaud, qui accueillera les participants.

## INTER-URPS

# LA MAISON DES URPS EN CONGRÈS : PREMIÈRE !

Les 15 et 16 février prochains se tient au Centre Prouvé de Nancy le premier Congrès organisé par la Maison des URPS. Un événement qui se veut le grand rendez-vous des 30 000 professionnels de santé libéraux du Grand Est. Infirmières, infirmiers, vous êtes naturellement les bienvenus. N'oubliez pas de vous inscrire !

Deux journées pour faire avancer vos pratiques autour du numérique en santé et de la coordination des soins ! Pour son premier Congrès, la Maison des URPS a construit un programme ambitieux dont les temps forts se dérouleront sur des espaces distincts : colloque participatif inter-urps décliné en conférences et en tables rondes ; formations éligibles à l'obligation professionnelle ; ateliers pratiques avec d'autres professionnels de santé ; échanges au cœur du village des partenaires... Il sera lancé le 15 février en début de matinée par les 10 présidents des URPS, entourés des représentants de l'ARS Grand Est, de l'Assurance Maladie, de la Région Grand Est et de la Métropole du Grand Nancy.

### LES CONFÉRENCES ET TABLES RONDES

#### • Jeudi 15 février

**10:00 à 11:30** : table ronde sur les outils numériques en santé

**10h45 à 12h30** : présentation des actions de coordination et de prévention portées par les 10 URPS en Grand Est

**14h00 à 15h30** : conférence consacrée à la télésanté et à la coordination des soins

#### • Vendredi 16 février

**9h30 à 10h45** : table ronde sur le repérage des mécanismes / caractéristiques de l'agressivité et de la violence

**14h00 à 15h30** : conférence sur la coordination : la prévention vue par les professionnels de santé

**15h45 à 17h15** : table ronde sur des thèmes émergents : transition environnementale (vaccination HPV, questions médicales et scientifiques, Service d'accès aux soins-SAS)

**Notez que les sessions de formation et les ateliers pratiques seront proposés en parallèle des conférences.**



### LES FORMATIONS

Formations éligibles au DPC ou la prise en charge par le FIF PL/FAF PM

**Formation SRA Grand Est EIGS - Déclaration et analyse des Evénements Indésirables Graves associés aux soins (EIGS)**. À l'issue de la session, le stagiaire sera capable de déclarer les EIGS survenant dans sa pratique et de les analyser dans le contexte des soins de ville.

**Formation INK Formation - Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient ou de son entourage en cabinet ou en soin à domicile**. L'objectif de cette sensibilisation : permettre aux professionnels de santé de pouvoir répondre aux agressions verbales et physiques plutôt que d'y réagir, le tout pour maintenir une bonne relation soignant/soigné.

**Formations au numérique** (éligibilité en cours de validation). Il s'agit de promouvoir la coordination entre professionnels en utilisant les outils numériques à disposition, entre professionnels et/ou via le patient.

### LES ATELIERS PRATIQUES

**Atelier 1 - Se coordonner entre acteurs de santé avec Parcéo**, le service régional e-Parcours du Grand Est.

**Atelier 2 - Se coordonner entre acteurs de santé avec Entr'actes, inzee.Care...** Des applications dont les principaux usages sont la coordination au sein des CPTS et les soins non programmés dans le cadre des SAS.

**Atelier 3 - Découvrir le DMP** : 55 mn pour en rappeler les grands principes et proposer aux participants de le manipuler.

**Atelier 4 - Téléconsultation de base** : une première marche sur la voie de la téléconsultation pour les professionnels de santé, à commencer par les infirmiers et les pharmaciens.

**Atelier 5 - Gestion pratique de la violence et de l'agressivité** du patient ou de son entourage en cabinet et en soin à domicile.

**Atelier 6 - Tél expert en pratique** : une découverte assortie de quelques exercices pour en percevoir la simplicité une fois le pas franchi.

**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS** sur <https://maison-urps-grandest.fr>

ou en scannant ce QR Code





## EXERCICE COORDONNÉ

# LE GRAND EST FRANCHIT LE SEUIL DES 100 ESP

Le Grand Est a franchi l'an dernier la barre symbolique des 100 équipes de soins primaires créées depuis l'origine. Retour en faits et en chiffres sur ce dispositif porté par l'URPS Infirmier Grand Est qui couvre aujourd'hui tout le territoire.

### 116 AU COMPTEUR !

29 Équipes de Soins Primaires ont été validées en 2023, pour un financement global de 180 000 € sur Fond d'Intervention Régionale (FIR) de l'Agence Régionale de Santé Grand Est. Ce qui porte le total à 116 ESP depuis la mise en place du dispositif en 2018.

### UN ACCOMPAGNEMENT SUR TOUTE LA LIGNE

En charge de la promotion des ESP depuis 2019, l'URPS Infirmier Grand Est a mis en place un accompagnement personnalisé qui débute en amont du projet et se prolonge en phase 2, étape soumise à appel à projets (AAP) qui débouche sur l'élaboration et la mise en place de protocoles et d'actions.

Deux AAP de Phase 2 ont été organisés en 2022 et 2023. Ils ont abouti au financement de 32 projets à l'échelle de la Région Est. L'action est reconduite en 2024, avec l'opportunité de valider une vingtaine de nouveaux projets.

### DES ATELIERS DE PROXIMITÉ

Les ateliers ESP sont nés pour favoriser les échanges professionnels de santé libéraux et leur donner des clés pour mener à bien la création de leur équipe. Ces rencontres de proximité sont organisées tout au long de l'année.



Répartition des Équipes de Soins Primaires en Région Grand Est - Décembre 2023

### 7 ateliers ESP ont eu lieu en 2023. 12 nouvelles dates seront au calendrier cette année.

Dates et lieux sur la carte interactive de l'URPS :

[https://urpsinfirmiergrandest.com/carte\\_interactive.html](https://urpsinfirmiergrandest.com/carte_interactive.html)

### RETOURS D'EXPÉRIENCE :

#### LA PAROLE AUX ÉQUIPES

L'URPS a lancé en fin d'année une enquête qualitative pour recueillir les retours d'expériences des ESP en fonctionnement depuis plus d'un an. Résultats attendus courant 2024.

### UNE JOURNÉE SPÉCIALE EN MARS

L'URPS organise le 14 mars prochain à Nancy, la 1<sup>ère</sup> journée des Équipes de Soins Primaires, à l'intention des professionnels de santé impliqués dans des ESP constituées ou en cours de constitution. Un événement construit en deux temps, avec partage d'expériences en plénière et activités pratiques sur des thématiques identifiées par les acteurs de terrain.

Plus d'infos au cours du mois de janvier sur le site de l'URPS et les réseaux sociaux.

### VOTRE INTERLOCUTRICE ESP À L'URPS

Chargée de mission à l'URPS, Julie Plaisant répond à vos interrogations, vous simplifie les démarches avec l'ARS et la CPAM et, si vous le souhaitez, vous aide à renseigner les documents nécessaires.

[julie.plaisant@urpsinfirmiergrandest.com](mailto:julie.plaisant@urpsinfirmiergrandest.com)  
06 31 06 07 65





# LA PRATIQUE AVANCÉE MARQUE DES POINTS



C'est à Reims que s'est déroulé le 14 septembre le 2<sup>e</sup> Congrès des Infirmiers en Pratique Avancée Libéraux organisé par l'URPS Infirmier Grand Est. Un événement auquel participaient notamment Agnès Firmin Le Bodo, aujourd'hui Ministre de la Santé et de la Prévention, et Arnaud Robinet, maire de Reims et Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF).

Introduit par Julien Boehringer, la journée a débuté par une large séquence d'échanges entre la représentante du gouvernement et la salle. Agnès Firmin Le Bodo a tenu à souligner la volonté du gouvernement de voir évoluer l'exercice des professions de santé. Elle a rappelé la difficile équation à résoudre face aux déserts médicaux, au mur démographique et à l'augmentation des maladies chroniques, invitant « la médecine générale à renforcer sa

collaboration avec les autres et les IPAL à relever le défi pour apporter des réponses nouvelles aux besoins en santé de la population ». A suivi une présentation des travaux de l'URPS : contexte de la pratique avancée en Grand Est, actions de la commission universitarisation en direction des professionnels et des instances, ARS, Caisse Régionale d'Assurance Maladie, Région Grand Est, perspectives de stage IPA autour d'un parcours en exercice coordonné à

développer, focus sur les expériences en Maison de santé et témoignages d'IPAL de la région.

## DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Responsable de la commission universitarisation à l'URPS, Marie-Christine Bauchot a profité de ce congrès pour présenter le KIT de communication conçu à destination des IPAL du Grand Est. Prenant date pour la prochaine édition prévue le 10 octobre à Nancy, elle s'est félicitée des progrès enregistrés au cours de l'année : « Même si tout n'est pas réglé avec les médecins, l'évolution du cadre réglementaire témoigne d'une reconnaissance progressive de nos compétences et ouvre de nouvelles perspectives pour la pratique avancée ».

## Un cadre qui a bien évolué en 2023

### LA LOIRIST

Avec la loi RIST du 19 mai 2023, le patient dispose désormais d'un accès direct à l'infirmier en pratique avancée libéral, à la condition que ce dernier exerce dans le cadre d'un exercice coordonné (ESP, MSP, centre de santé ou établissement sanitaire). Autre évolution, l'IPAL voit ses prérogatives s'étendre à la primo-prescription de certains produits ou prestations soumis à ordonnance (les modalités sont toujours en cours de discussion).



### L'AVENANT 9

L'avenant 9 distingue le suivi régulier de patients contractualisé avec le médecin, de la prise en charge ponctuelle. Avec à la clé une revalorisation des forfaits IPA.

Patients réguliers : au forfait d'initiation du suivi (60€) s'ajoute un forfait de suivi facturable une fois par trimestre (50 €).  
Autres patients : l'IPAL peut réaliser à la demande du médecin un bilan en présentiel (30 €) et 4 séances de soins par an maximum (16 €). L'avenant 9 comporte une mesure d'âge assortie d'une majoration de 3,90 € par acte pour les enfants de moins de 7 ans et les patients de plus de 80 ans. Il prévoit également des aides à l'installation pour renforcer le déploiement de ce nouveau métier en ville.



### L'AVENANT 10

Il instaure une aide conventionnelle à la formation au métier d'infirmier en pratique avancée (IPA) de 15 000 € (17 000 € pour les

Drom). Cette aide financière vise à atténuer la perte de revenus liée à la baisse d'activité pour ces professionnels durant leur formation. Les premiers versements de l'aide interviendront à compter de mars 2024.



### SOUTIEN MADE IN GRAND EST

L'ARS Grand Est continue de soutenir financièrement les IDEL qui souhaitent se former et pratiquer le métier d'IPAL en exercice coordonné. Cette aide à la formation (30 000 €) est désormais soumise à un appel à projet, pour lequel l'URPS se propose d'accompagner les candidats. L'URPS travaille par ailleurs avec la Région Grand Est sur une aide spécifique à l'installation qui pourrait déboucher cette année.



# ET VOUS, QUAND EST-CE QUE VOUS PASSEZ À PARCEO ?



Le service de coordination Parceo vu par les utilisateurs. Témoignages de Julien Boehringer, président de l'URPS Infirmier Grand Est, Jennifer Gazeau, infirmière libérale, et Christiane Piotte, pharmacienne.

**Depuis un an, les infirmiers libéraux, acteurs pivots dans la coordination des soins, s'emparent massivement du service numérique Parceo, avec plus de 1 530 infirmiers disposant d'un compte fin 2023. Et vous, qu'attendez-vous pour ouvrir votre compte Parceo ?**

## PLACE À DES INTERACTIONS RAPIDES ET SÉCURISÉES !

La réussite du parcours de soins d'un patient tient à sa continuité ainsi qu'à la bonne coordination entre les praticiens. Parceo, solution numérique gratuite proposée par Pulsy\*, permet d'assurer une communication continue et fluide entre les différents acteurs du parcours de soins du patient, à l'hôpital comme en ville, notamment à travers une messagerie instantanée sécurisée.

Une fois votre compte activé, vous pouvez identifier les professionnels de santé qui interviennent auprès de vos patients (médecin traitant, pharmacien, kinésithérapeute...), communiquer et interagir rapidement avec

eux en toute sécurité, sur ordinateur ou smartphone. À la clé : une amélioration de la prise en charge et du suivi de vos patients.

## PARCEO AU SERVICE DU LIEN VILLE-HÔPITAL

Parceo améliore le transfert et le partage de données entre l'hôpital et la ville, notamment en cas d'hospitalisation. Il arrive encore trop souvent que les informations liées à la prise en charge hospitalière soient détenues par le seul patient ou adressées avec un décalage dans le temps au médecin traitant. En partenariat avec le CHU de Reims et prochainement le CH de Troyes, des alertes automatiques dans Parceo sont désormais accessibles lors de l'entrée ou de la sortie d'hospitalisation d'un patient. Finies les ruptures de prise en charge !

## PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX PARCOURS DE SOINS COORDONNÉS

En parallèle, Parceo offre l'opportunité de coordonner des parcours de santé complexes, qu'il s'agisse de parcours thématiques, de

suivis de pathologies chroniques (diabète, coaching parental, troubles du neuro-développement, Covid long) ou de parcours structurés pour les Dispositifs d'appui à la coordination.

## OUVREZ VOTRE COMPTE

Pour bénéficier de Parceo, activez au préalable votre compte Pulsy (si vous n'en avez pas déjà un). Laissez-vous ensuite guider pour utiliser la solution de coordination en toutes circonstances, sur votre ordinateur ou en mobilité.

## Pour activer votre compte :

[pulsy.fr/parceo/acces](https://pulsy.fr/parceo/acces)  
ou scannez  
le QR Code



(\*) Pulsy : Groupement régional d'appui au développement de la e-santé Grand Est.





## EXERCICE INFIRMIER

# VACCINATIONS : PETITE PIQÛRE DE RAPPEL

L'élargissement des compétences vaccinales introduit par l'arrêté du 8 août 2023 répond à un principe très simple : plus on est de piqueurs et plus on améliore la couverture vaccinale. À vous de jouer !

### DANS QUELLES CONDITIONS SUIS-JE AUTORISÉ À PRESCRIRE ?

Depuis l'arrêté du 8 août 2023, les infirmiers sont autorisés à prescrire, chez les personnes de 11 ans et plus, l'ensemble des vaccinations mentionnées dans le calendrier des vaccinations. À cela, deux conditions :

- avoir suivi au préalable une formation à la prescription d'une durée de 10h30 dispensée par un organisme habilité (DPC, ANFH, organismes de formation tout au long de la vie professionnelle).
- déclarer cette compétence nouvelle auprès du Conseil de l'ordre des infirmiers dont il dépend, en transmettant l'attestation de formation délivrée par l'organisme de formation.

Accès au tableau  
des compétences  
via ce QR Code

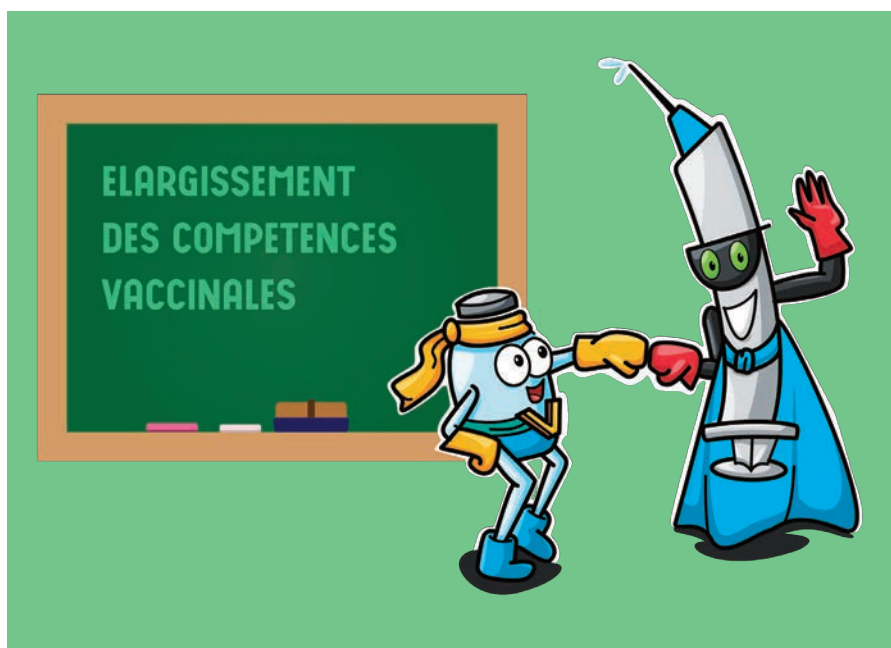


### QUELS VACCINS SONT CONCERNÉS PAR L'ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES ?

L'infirmier peut prescrire tous les vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur, selon les recommandations figurant dans ce même calendrier, aux personnes de 11 ans et plus : Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche, HPV, Pneumocoque, grippe saisonnière, Hépatite A et B, Méningocoque A, B, C, Y et W, Rage, Infection invasive à Haemophilus Influenzae de type b. Il est également autorisé à prescrire les vaccins vivants atténués, sauf chez les personnes immunodéprimées : Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR), BCG, Varicelle, Zona, Fièvre jaune.

### OÙ EN EST LA VACCINATION HPV DANS LES COLLÈGES ?

Les infirmières et les infirmiers libéraux ont été associés à la campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) qui est proposée depuis la rentrée



scolaire de 2023 à l'ensemble des élèves en classe de 5<sup>e</sup>.

La première dose a été administrée entre octobre et décembre 2023. La deuxième dose le sera entre avril et juin 2024. Restez mobilisés. En région Grand Est, 52,2% des jeunes filles de 15 ans ont bénéficié d'au moins une dose de vaccin et 44,8% des jeunes filles de 16 ans, d'un schéma complet de deux doses à 16 ans. La couverture vaccinale HPV chez les jeunes garçons est de 14,8% pour une dose à 15 ans et 9,3% concernant un schéma vaccinal complet à 16 ans (Source ARS Grand Est).

### OÙ TROUVER LES RECOMMANDATIONS VACCINALES ?

Toutes les recommandations figurent dans le calendrier des vaccinations publié et mis à jour chaque année sur le site du ministère chargé de la santé.

Accès  
au calendrier vaccinal  
via ce QR Code



### En ce début d'année, une pensée pour les gestes barrières...

En cette période hivernale, propice à la circulation des virus, il est naturellement conseillé de respecter les gestes barrières et, pour les publics cibles et les professionnels de santé, de se faire vacciner contre la grippe et contre le COVID-19.

### ... Et une mobilisation pour la vaccination !

On le rappelle, les vaccins contre la grippe et le COVID-19 disponibles en France ne sont pas soumis à prescription. L'infirmier peut donc, sans avoir besoin de suivre une formation préalable, administrer le vaccin contre la grippe saisonnière et le COVID-19 à toutes les personnes de 11 ans et plus. Il peut également administrer ces vaccins à des enfants de moins de 11 ans, mais sur prescription médicale.



## APPEL À PROJETS

# L'URPS FAIT DÉCOLLER VOS IDÉES INNOVANTES



De la sélection par les élus de l'URPS des six projets retenus (g) au temps d'échanges entre lauréats à l'occasion de la remise officielle des prix (d).

Après le succès remporté par l'Appel à projets (AAP) lancé en 2023, l'URPS Infirmier Grand Est a décidé de reconduire le dispositif avec un cahier des charges renouvelé et une ambition réaffirmée : faire émerger sur le territoire du Grand Est de nouvelles idées novatrices. Vous avez un projet en tête ? Préparez-vous d'ores et déjà à candidater. L'édition 2024 est sur le pas de tir.

En initiant un appel à projet doté de 20 000 €, l'URPS Infirmier Grand Est s'est engagée en 2023 à soutenir l'exercice quotidien de l'infirmier libéral et à promouvoir des actions innovantes visant à améliorer la prise en charge des patients dans la région.

Inscrit dans la dynamique de lutte contre les disparités territoriales et les inégalités d'accès à la santé et aux soins, ce dispositif attribue des financements complémentaires à des projets en faveur de la prévention, de la promotion de la santé et de la permanence des soins.

### 6 PROJETS SUR ORBITE

L'AAP 2023, lancé en février, a livré son verdict le 8 juin, date à laquelle 6 projets ont été sélectionnés par un jury composé des 24 élus

de l'URPS. La remise officielle des prix a eu lieu quant à elle le 14 septembre au siège de l'Union régionale à Vandœuvre-les-Nancy. Cet événement convivial organisé en présentiel et en visio pour ceux qui n'avaient pas pu se déplacer a permis aux lauréats d'échanger autour de leurs actions.

### LA TÉLÉCONSULTATION EN POINTE

Parmi les dossiers primés, trois portent sur l'acquisition d'équipements mobiles de téléconsultation ou de télé-médecine, les trois autres concernent la prévention des risques liés au tabac, la prise en charge de patients atteints de troubles du neurodéveloppement (TND) et la sensibilisation des professionnels à l'endométriose.

### LES LAURÉATS

Cabinet infirmier Brykla/Claude/Perrin  
Cornimont (88)  
**Matériel de téléconsultation**

Cabinet infirmier Gibaru/Breda/Damilot/Boan  
Nouzonville (08)  
**Télécardia (ECG)**

Marie-Béatrice Haton  
Eloyes (88)  
**Prévention contre le tabac**

Johanna Hiltenbrand  
Strasbourg (67)  
**Prise en charge de patients TND**

Sophie Thouvenin Levret  
Saint-Etienne-lès-Remiremont (88)  
**Achat d'un électrocardiographe**

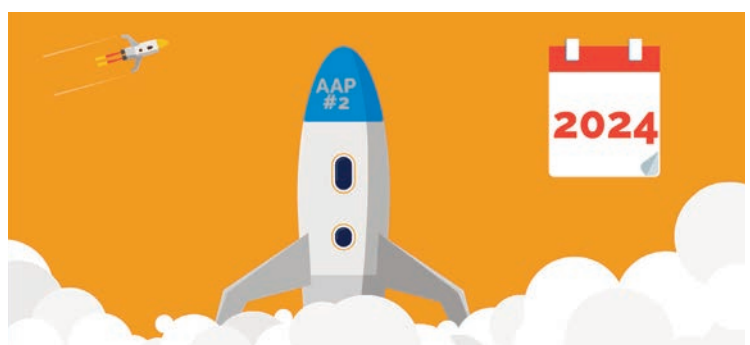
Justine Matusic  
Créhange (57)  
**Sensibilisation des professionnels à l'endométriose**

## Édition 2024 L'AAP #2 sur le pas de tir

L'édition 2023 de l'Appel à Projets innovants de l'URPS vous a donné des idées et vous avez besoin de financements complémentaires pour les faire décoller...

Ce dispositif est fait pour vous.

Un conseil : la mise à feu de l'AAP #2 étant imminente, préparez-vous et suivez nos actus sur les réseaux !





## PARCOURS

# INFIRMIÈRE DE CŒUR ET MILITAIRE DANS L'ÂME

Virginie Erman n'a jamais rêvé d'être une hôtesse de l'air. Enfant, elle se voyait déjà infirmière. Il aura suffi d'un stage à l'Hôpital d'Instruction des Armées de Metz pour que lui vienne l'idée de glisser un uniforme militaire au beau milieu de sa collection de blouses blanches. Retour sur une passion à double entrée.

Virginie Erman a 16 ans lorsqu'elle pousse pour la première fois la porte du service de réanimation de l'Hôpital d'Instruction des Armées Legouest de Metz. Élève de première, elle vient y effectuer un stage de secrétariat et tombe sous le charme. Elle récidivera l'année suivante, à la veille de son bac en sciences médicosociales. Ce qui séduit Virginie ? « La rigueur et l'organisation de l'armée mais aussi la perspective de partir en mission humanitaire à l'autre bout du monde... À 9 ans, je voulais être infirmière. À 16, j'ai acquis la certitude que ce serait au sein de l'institution militaire. » Quelques années plus tard, Virginie entre à l'IFSI de Forbach avec l'objectif de rejoindre Legouest une fois diplômée. Il lui faudra finalement patienter un an à la sortie d'école, le temps que le poste qu'elle convoite soit financé. Durant cette année, elle fait ses premiers armes au Centre Hospitalier de Boulay.

## DE METZ À KABOUL

Nous sommes en décembre 2008. Virginie touche au but. Après un mois de formation militaire initiale, elle débute au service de réanimation de l'Hôpital Legouest, en qualité de MITHA\*, rattachée au Service de Santé des Armées (SSA). Elle y assurera pendant onze ans les mêmes



MITHA ou pas, à l'hôpital, l'uniforme c'est la blouse. La tenue militaire est réservée aux cérémonies protocolaires. Rompez !

soins que dans un centre hospitalier classique pour une population majoritairement civile. La différence, ce sont les missions.

En 2011, Virginie part pour l'Afghanistan, pays au bord du chaos où, depuis les attentats du 11 septembre, les troupes de l'OTAN menées par les Américains font face aux Talibans. Autour d'elle, l'équipe dépêchée par l'hôpital compte chirurgiens, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc, manipulateurs-radio, ergothérapeutes, kinés, aides soignantes... « Durant trois mois, nous avons fait fonctionner, avec les moyens du

bord, un service de médecine et de consultations, un bloc opératoire et une réanimation dans un hôpital de la banlieue de Kaboul. Nos missions : assurer la prise en charge des blessés de toutes nationalités qui remontaient du théâtre d'opération, organiser le rapatriement vers la France des blessés les plus graves et prodiguer des soins aux populations civiles victimes de la guerre. »

Portée par cette première expérience, Virginie se projette vers l'avenir avec confiance et donne naissance à la petite Jade en 2014. Mais contre toute attente, la situation se complique à l'hôpital : « Fin 2015, le ministère de la Défense a décidé de revoir l'organisation des Hôpitaux d'Instruction des armées. Nos médecins ont été progressivement mutés et on a commencé à fermer les services : après le bloc et la chirurgie, c'est la réanimation qui a vu ses 12 lits transférés au Centre hospitalier de Metz ». Virginie rejoint alors le service de gastro-entérologie, qui ferme à son tour ! Malgré son attachement à l'institution, elle doit se résoudre à la reconversion dans le civil mais sans changer de métier.

## QUAND UNE MITHA CROISE UNE MITHA...

2020. Après une tentative infructueuse au Luxembourg, Virginie croise la route d'une de ses anciennes collègues qui vient d'ouvrir un cabinet près de Metz. C'est le déclic. Quelques mois plus tard, elle se lance dans l'aventure libérale comme remplaçante et s'emploie à remplir son agenda. À une exception près, mais est-ce vraiment un hasard, la quasi-totalité des cabinets pour lesquels elle assure aujourd'hui des remplacements sont tenus par des infirmières qui sont passées par Legouest. « Au-delà des liens personnels », souligne-t-elle, « on partage une même philosophie de travail, une même rigueur au service du patient. »

D'un autre côté, Virginie n'a jamais vraiment rompu le fil avec l'institution militaire. Après 11 ans comme MITHA d'active, elle a embrayé comme MITHA de réserve, au grade d'adjudant et sous contrat avec le Service de Santé des Armées. Elle peut donc être appelée à tout moment : « Les missions sont attribuées sur la base du volontariat et en tenant compte des obligations de chacun même si, par principe, un réserviste essaie toujours de se rendre disponible. » MITHA d'un jour, infirmière toujours !

## RÉSERVISTE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES... POURQUOI PAS VOUS ?

Le Service de Santé des Armées (SSA) est composé d'environ 15 000 hommes et femmes, civils et militaires et de plus de 3 000 réservistes. Son rôle est d'assurer, en toutes circonstances, le soutien médical des forces armées (Terre, Air, Marine) et de la Gendarmerie en métropole comme sur les théâtres d'opération. Du fait de son expertise, il participe à de nombreux enjeux de santé publique et intervient également dans les situations de crise sanitaire (attentats de 2015, Ebola...) mais également lors des catastrophes environnementales (Haïti, Fukushima...)

Pour intégrer la réserve du SSA, l'infirmier libéral doit être reconnu médicalement apte par un médecin militaire, avoir satisfait aux obligations du service militaire et être âgé de moins de 65 ans. L'engagement à servir dans la réserve repose sur un contrat entre le réserviste et le SSA. Les activités s'effectuent sur la base du volontariat pour une durée annuelle de 5 jours à 30 jours et selon un calendrier qui tient compte des obligations professionnelles et familiales. Pensant ses périodes d'activité, le réserviste perçoit la même solde et bénéficie de la même couverture sociale qu'un militaire d'active.

EN SAVOIR +  
<https://www.defense.gouv.fr/sante>

(\* Militaire Infirmier Technicien des Hôpitaux des Armées)



# LE KIOSQUE DE L'URPS

Des supports de communication développés par des infirmiers libéraux pour des infirmiers libéraux



«Ma carte de coordination des soins» à remplir par vos patients : une édition de l'URPS Infirmier, de l'URPS Pharmaciens Grand Est et de France Assos Santé, avec le soutien de l'ARS Grand Est.  
RENSEIGNEMENTS :  
secretariat@urpsinfirmiergrandest.com

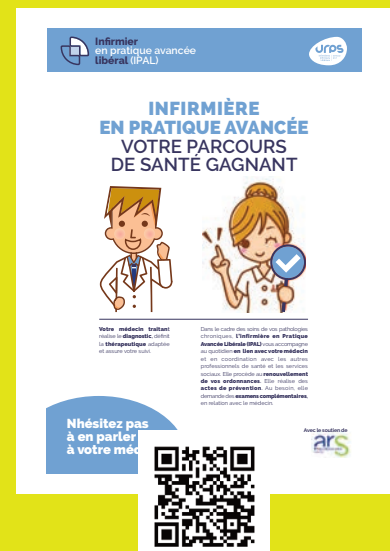
## Accédez aux documents via les QR Code



Une boîte à outils essentielle pour organiser et réussir son installation comme Infirmier Libéral



Tous les documents utiles pour créer une équipe de Soins Primaires (ESP) et, par la suite, l'animer et évaluer ses actions.  
CONTACT :  
julie.plaisant@urpsinfirmiergrandest.com



Un kit pour aider les infirmières en pratique avancée libérales (IPAL) à promouvoir leur nouveau métier.

## Nos actus en ligne



<https://urpsinfirmiergrandest.com>

TRANSMISSIONS, LA NEWSLETTER DE L'URPS INFIRMIER GRAND EST

Directeur de la Publication : Julien Boehringer - Responsable de la communication : Marc Saint Denis - Conception-réalisation : ABRACADABRA Nancy

URPS Infirmier Grand Est - 3 boulevard des Aiguillettes - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

secretariat@urpsinfirmiergrandest.com - tél. : 06 83 76 63 47